

Recrudescence de la torture et des disparitions d'opposants au Burundi

La Libre Afrique, le 5 novembre 2021 L'ONG Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB), qui regroupe des chercheurs sur ce pays, vient de publier un rapport intitulé "Derrière les grilles" Recrudescence des cas de torture et de disparition pour alerter sur une évolution alarmante depuis l'été 2021.

Alors que l'Union européenne laisse entrevoir au régime de Gitega la possibilité d'une amélioration des relations, le président, le général Evariste Ndayishimiye, a tenté de présenter une meilleure image de son pays que sous son prédécesseur d'août 2020, Pierre Nkurunziza. Toutefois, après une série d'attaques meurtrières de groupes entre avril et juin derniers, le naturel a repris le dessus et des dizaines d'opposants politiques ont été arrêtés arbitrairement, accusés de collaboration avec des groupes armés, parfois sur base de listes établies avant l'attaque. Ils ont fait ce qu'ils veulent. Les autorités ont autorisé des agents de police et du SNR (Service national de renseignement) à traquer tous les opposants présumés qu'ils considéraient comme une menace et à en faire ce qu'ils veulent, dit le rapport. Ont ainsi augmenté les cas de torture et de disparition forcée. Nombre de personnes sont souvent détenues en dehors de tout cadre légal et sont amenées au siège du SNR à Bujumbura ou dans des prisons non officielles. Elles y sont torturées ; certaines ne réapparaissent jamais, d'autres sont libérées, mais menacées de mort si elles racontent ce qui leur est arrivé. Des détenus avouent avoir reconnu des rebelles parmi les photos qu'on leur présentait, juste pour faire souffrir. Et certaines des personnes reconnues sont à leur tour arrêtées et torturées. Le silence international fustige. Malgré quelques changements de personnels au SNR par le président Ndayishimiye, des responsables connus pour des meurtres et d'autres abus y sont cependant toujours en place, souligne le rapport. Ce dernier relève le nombre total d'opposants arrêtés pour les procédures régulières en matière d'arrestation. Alors que le nombre de disparitions augmente, le Procureur général assure qu'il s'agit de personnes ayant rejoint un groupe armé. Le rapport relève que beaucoup de familles n'osent, d'ailleurs, pas déclarer une disparition. Et sur plus de 20 disparitions signalées publiquement depuis juillet 2021, rien ne montre qu'une enquête a été ouverte, indique l'IDHB. L'ONG alerte la communauté internationale : Ne prenez pas pour argent comptant les belles promesses du gouvernement. Elle avertit que le silence international apparente et l'indifférence à l'amélioration de la situation des droits humains risquent de donner au gouvernement burundais l'impression que les diplomates et acteurs internationaux ne sont pas conscients, ni inquiets de ce qui se passe au Burundi. MFC